

PAS DE LIVRAISON D'ARMES À ISRAËL ! NE SOYONS PAS COMPLICES DU GÉNOCIDE À GAZA

Aujourd'hui, les dockers du golfe de Fos ont refusé de charger un conteneur «avec des pièces détachées pour fusils-mitrailleurs» à destination d'Israël. Le syndicat général des dockers CGT refuse de livrer ces armes, estimant qu'elles serviront «à l'armée israélienne pour continuer le massacre de la population palestinienne». Aujourd'hui, les dockers du port de Gênes ont annoncé la même chose.

Le Syndicat national des agents des douanes CGT leur a apporté tout son soutien.

Nous nous félicitons de cette action, et réaffirmons notre soutien au peuple Palestinien, victime du génocide en cours à Gaza. Nous sommes pour la paix entre les peuples. Nous déplorons et dénonçons tous ces conflits armés qui engendrent la mort, la misère, les épidémies, l'exode de populations et les colonisations.

Depuis des mois, des informations sur des exportations d'armes vers Israël se font jour. Fin octobre 2023, la France livrait déjà à Netanyahu 100 000 pièces de cartouches pour des fusils mitrailleurs de type Negev 5. Des balles notamment utilisées lors du massacre de la farine, comme l'a démontré l'ONG Euro-Med Human Rights Monitor. Le Gouvernement niait déjà en bloc à l'époque.

Le ministre des armées, Sébastien Lecornu, osait affirmer le 27 février 2024 à l'Assemblée nationale que ces « quelques licences » d'armements vendus à Israël (autorisations douanières) seraient soumis à des régimes douaniers particuliers... destinés à être... réexportés par l'État d'Israël... Qui peut croire à un tel mensonge !

Pour le SNAD CGT, cette nouvelle tentative d'embarquement en secret de 14 tonnes de pièces détachées pour fusils ainsi que des équipements pour mitrailleuses, est une entorse aux propos du président de la République le 5 octobre 2024 sur un embargo qu'il disait vouloir assumer sur les armes utilisées dans le conflit dans la bande de Gaza !

La douane peut mettre en place une interdiction d'exportation d'armes et de pièces d'armement, alors faisons-le !

Nous demandons expressément au directeur général des douanes de mettre en place un blocage immédiat de toute formalité de dédouanement pour aller dans le sens des promesses du président Macron. Les douaniers ne veulent pas être complices de ce génocide.

Nous resterons très vigilants quant aux suites de cette demande et restons à la disposition des médias pour toutes informations supplémentaires